

Conseil d'administration :

Président : Roger ANDRIÈS
Trésorier : François-Charles VILLETTE
Secrétaire : Monique VILLETTE
Secrétaire-Adjointe : Nicole CACHET

Bureau :

4 membres

Direction générale :

Jean-Michel BEC

L'A.P.R.E.H. est une véritable entreprise qui a su trouver sa place au sein du monde économique sans pour autant oublier sa vocation sociale. Elle emploie 305 salariés (personnes physiques) qui assurent la prise en charge de 606 enfants et adultes accueillis dans l'ensemble des établissements et services.

L' A.P.R.E.H. met en œuvre son action par les établissements et les services qui la composent ; elle intervient sur le terrain du handicap et des inadap- tations, tout en veillant à ce que chaque établissement reste une institution spécifique tant du point de vue de la population accompagnée que de ses projets de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration représente l'instance supérieure de décision. Il est, en la personne de son Président, juridiquement responsable de toutes les actions menées par l'A.P.R.E.H.

Il est donc important que le Conseil d'Administration soit régulièrement informé du déroulement technique des opérations engagées et puisse, d'autre part, s'assurer de l'application des décisions prises à tous les niveaux.

Sa politique met en œuvre et retient, en matière de gestion interne, des priorités autour de trois axes caractérisés par le souci de développer l'aspect qualitatif des prestations de l'Association :

- **La qualité de la prise en charge et de l'accompagnement de la personne.**
- **La valorisation des compétences du personnel et des services.**
- **La recherche de rigueur méthodologique.**

549 boulevard Pierre Sauvaigo - 06480 LA COLLE SUR LOUP

Tél. 04 93 24 54 00 - Fax 04 93 24 03 40

E-mail : direction.generale@apreh.org



Association
Pour la Réadaptation
et l'Épanouissement
des Handicapés